REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple-Un but-Une foi

Journées Sénégalaises de l'Évaluation (JSE) - Première édition

28, 29 et 30 Octobre 2008, Dakar, Sénégal
Méridien Président

Culture et pratiques de l'évaluation des politiques publiques : quels enjeux et défis pour le Sénégal ?

Mardi 28 Octobre 2008

Formation restreinte

Thème : L'évaluation dans le cycle des politiques publiques

Intervenant : Prof. Katia Horber-Papazian

IDHEAP – Chaire d'évaluation et de politique locale

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Politique publique, une définition

Une politique publique est une séquence cohérente de décisions issues d'acteurs publics et d'activités de mise en œuvre d'acteurs publics et privés visant à orienter le comportement d'une population cible, de sorte à ce qu'un problème que la société n'est pas à même de gérer puisse être résolu par un effort collectif, au nom de l'intérêt général.

Adapté de : Knoepfel, P.; Larrue, C.; Varone F. (1999)

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Programme et projet, une définition

Un **programme** opérationnalise un ou plusieurs objectifs politiques, qui fondent la politique publique dont il découle. Il est délimité en termes de calendrier et de budget.

Un **projet** opérationnalise un ou plusieurs objectifs du programme. Il est délimité en termes de calendrier et de budget.

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Les éléments constitutifs d'une politique publique

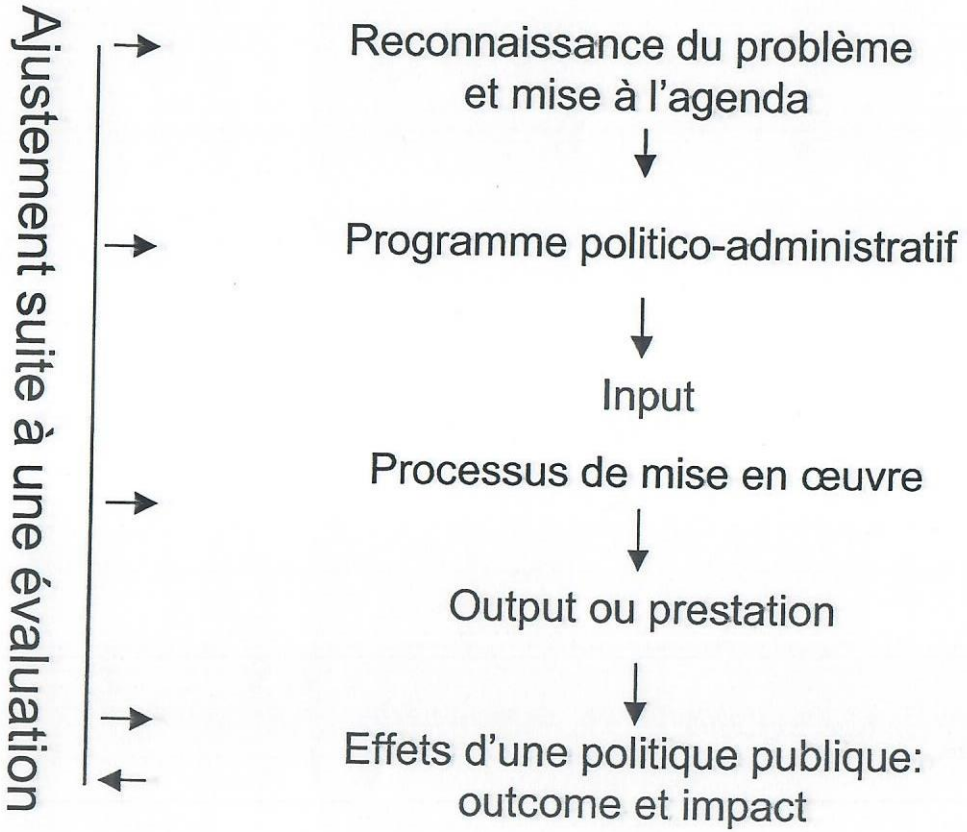

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Reconnaissance d'un problème public

- La reconnaissance d'un problème implique une construction collective.
- Pour relever d'une politique publique, un problème doit être mis à l'agenda politique.
- Les critères de reconnaissance du problème sont l'intensité, le périmètre, la nouveauté, l'urgence et la compétence.

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Mise à l'agenda

La mise à l'agenda peut être le résultat d'une forte mobilisation d'acteurs privés ou publics; d'une stratégie politique; d'une pression de l'administration; d'une évaluation, etc.

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Toute politique publique est basée sur une théorie d'action

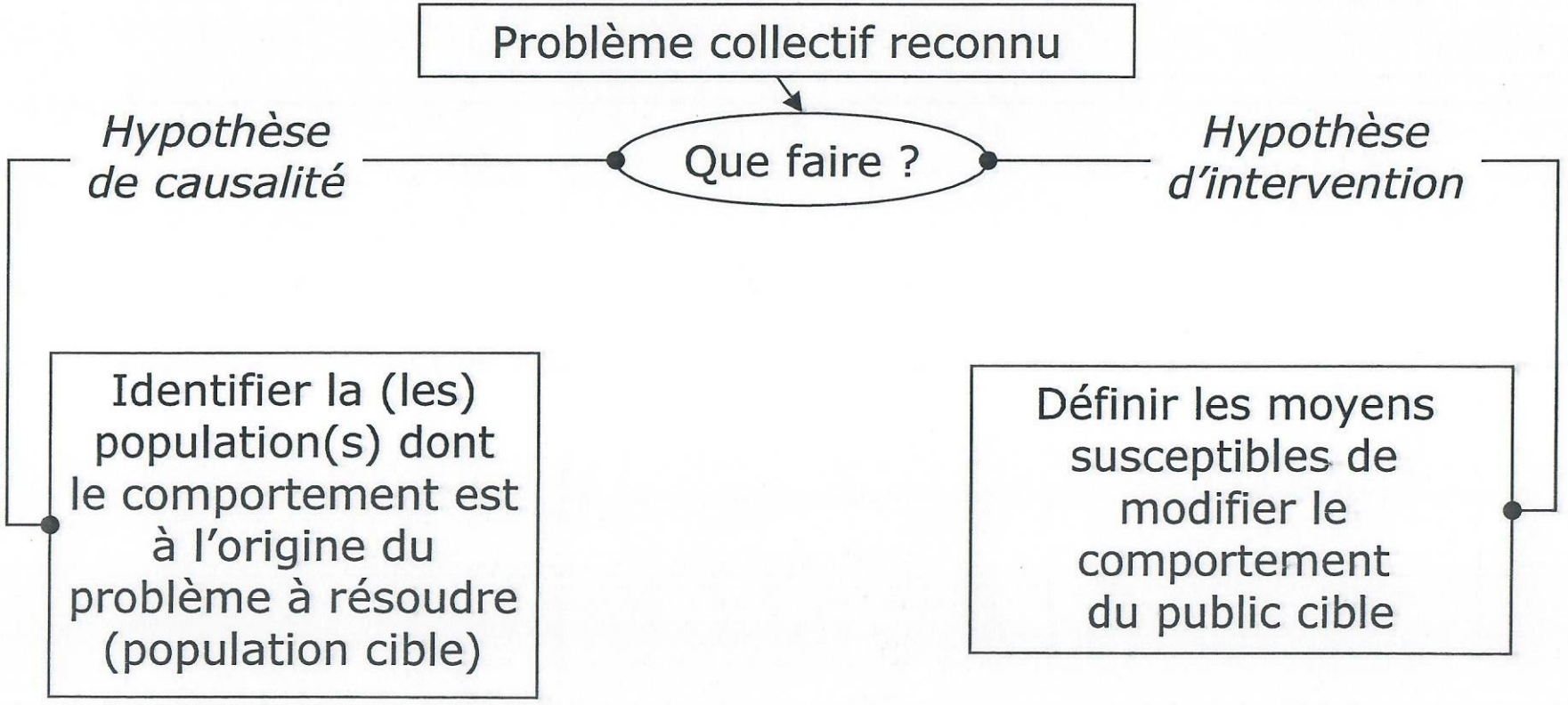

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

L'analyse du triangle des acteurs, une étape incontournable

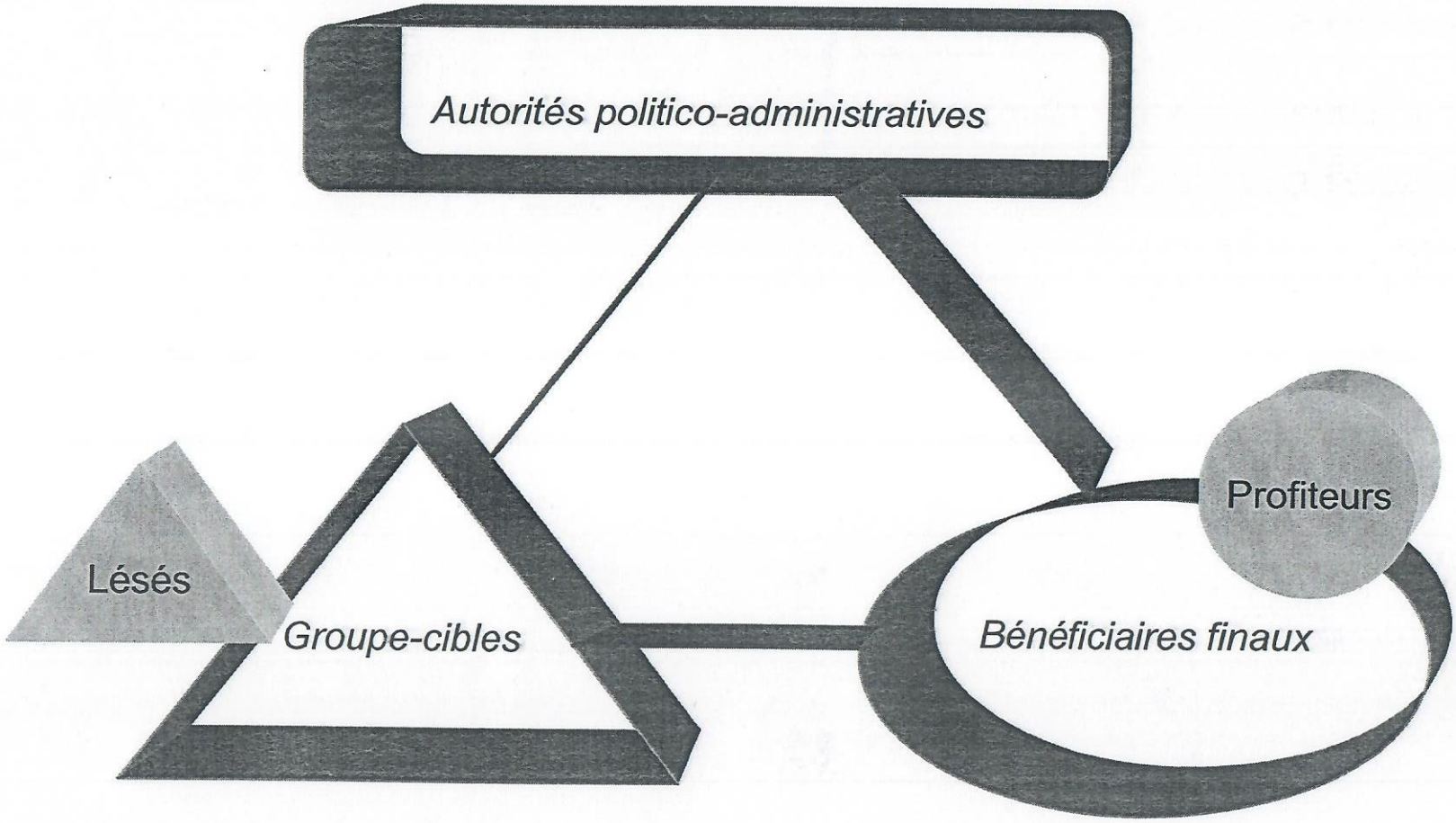

Source: Knoepfel, P.; Larrue, C.; Varone F. (1999)

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Programme politico-administratif

Un programme politico-administratif se traduit en normes générales et abstraites ainsi qu'en dispositions organisationnelles et procédurales. Un programme administratif devrait contenir :

-Des objectifs stratégiques qui définissent l'état souhaité une fois le problème résolu.

-Des objectifs opérationnels de mise en œuvre.

-Des clauses d'évaluation.

-Des indicateurs.

-Des éléments opérationnels, instruments d'intervention, programmes, projets.

-Des arrangements politico-administratifs (répartition des tâches).

-Des ressources mises à disposition de la politique.

-Des éléments procéduraux qui règlent les interactions.

Les caractéristiques souhaitables des objectifs

- Explicites
- Evaluables
- Réalisables politiquement et matériellement

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Indicateurs

- Les indicateurs sont des données observables permettant d'appréhender une partie de la réalité
- Ils sont sélectionnés en fonction des objectifs
- Ils permettent de déterminer si les objectifs visés ont été atteints
- Ils sont mesurés dans différentes unités (francs, ratios, quantité, qualité, etc.)
- Un indicateur n'a de sens que s'il s'inscrit dans un dispositif d'évaluation
- La définition d'indicateurs implique la définition de cibles
- Il n'existe pas d'indicateur universel

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Les types de mesures

- Régulatrices
- Incitatives
- Persuasives
- Redistributrices

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Type de programme politico-administratif

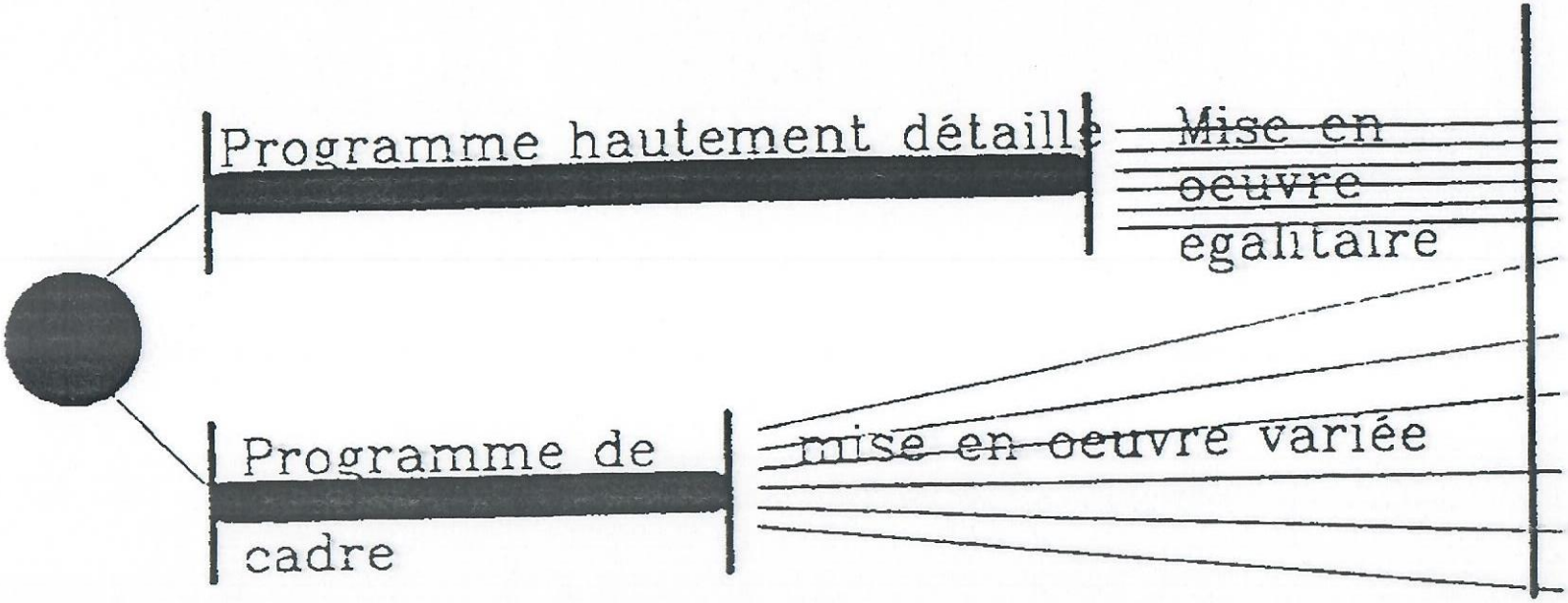

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Les ressources ou input d'une politique publique

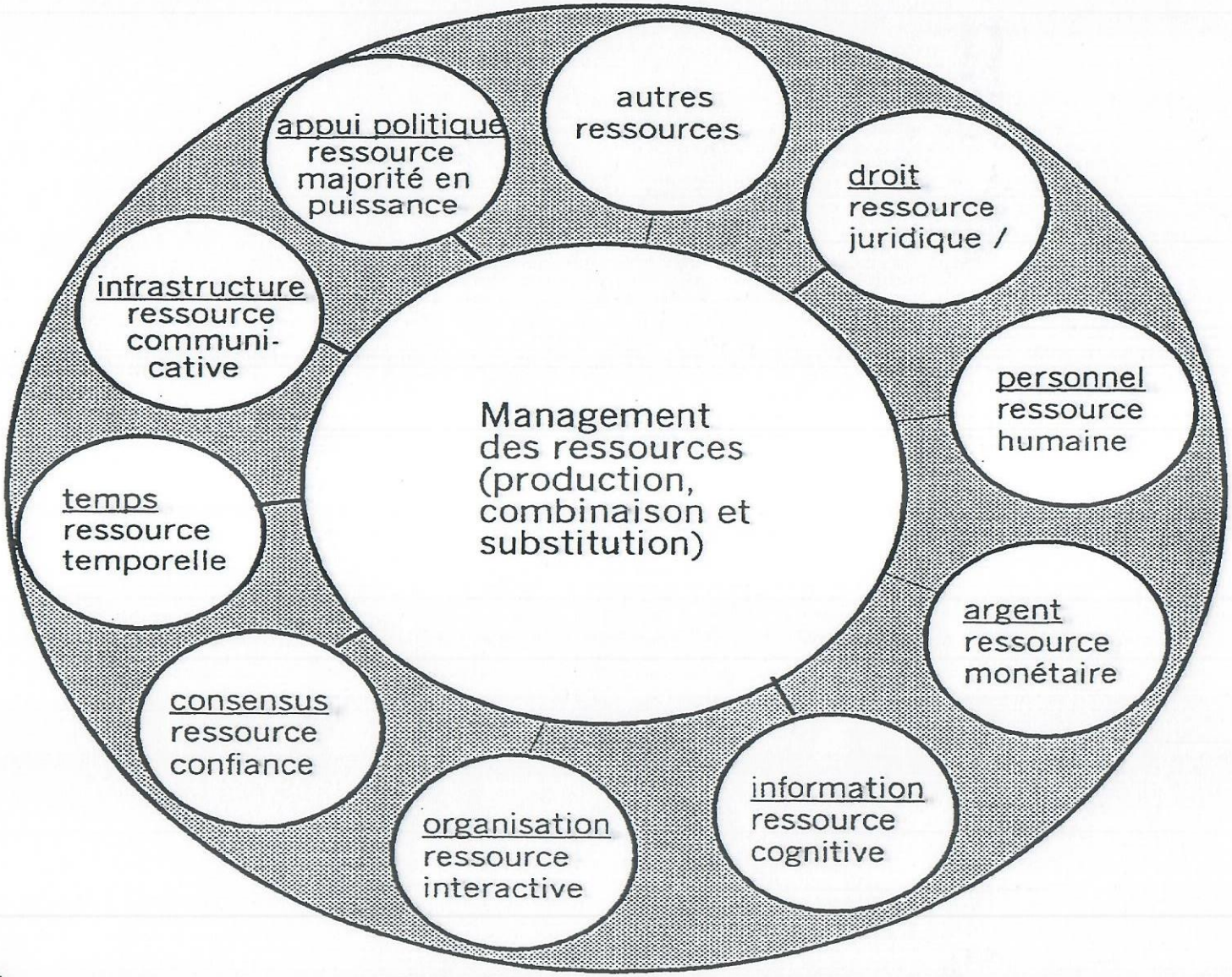

Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome

L'Université pour le service public

La mise en œuvre des politiques publiques, une définition

La mise en œuvre des politiques publiques se définit comme l'ensemble des décisions et des activités qui permettent la réalisation concrète des objectifs d'une politique publique et qui implique l'intervention d'acteurs publics, parapublics et privés.

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Les outputs des politiques publiques

- **Prestations** : produits ou services, réalisés à travers des activités, et mises à disposition pour des destinataire internes ou externes à l'administration

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Les outcomes d'une politique publique

Effets de la politique publique sur le/les publics cibles.

Ils permettent de déterminer si la mise en œuvre de la politique publique a produit un changement de comportement du/des publics cibles.

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Les impacts de la politique publique

Les impacts regroupent tous les types d'effets (voulus, non voulus, pervers) des mesures sur la résolution du problème ou la réponse au besoin.

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Evaluation: vers une définition

Une évaluation est un jugement porté sur une donnée par référence à une valeur (F.RANGEON)

- La recherche évaluative est l'application systématique des procédures de recherche sociale (P.H.ROSSI, H.E.FREEMAN)
- L'évaluation permet de collecter et d'analyser de façon systématique de l'information pour les utilisateurs spécifiques afin de réduire l'incertitude, d'améliorer l'efficacité, l'efficience et l'aide à la décision (M.Q.PATTON)

L'évaluation dans le cycle d'une politique publique

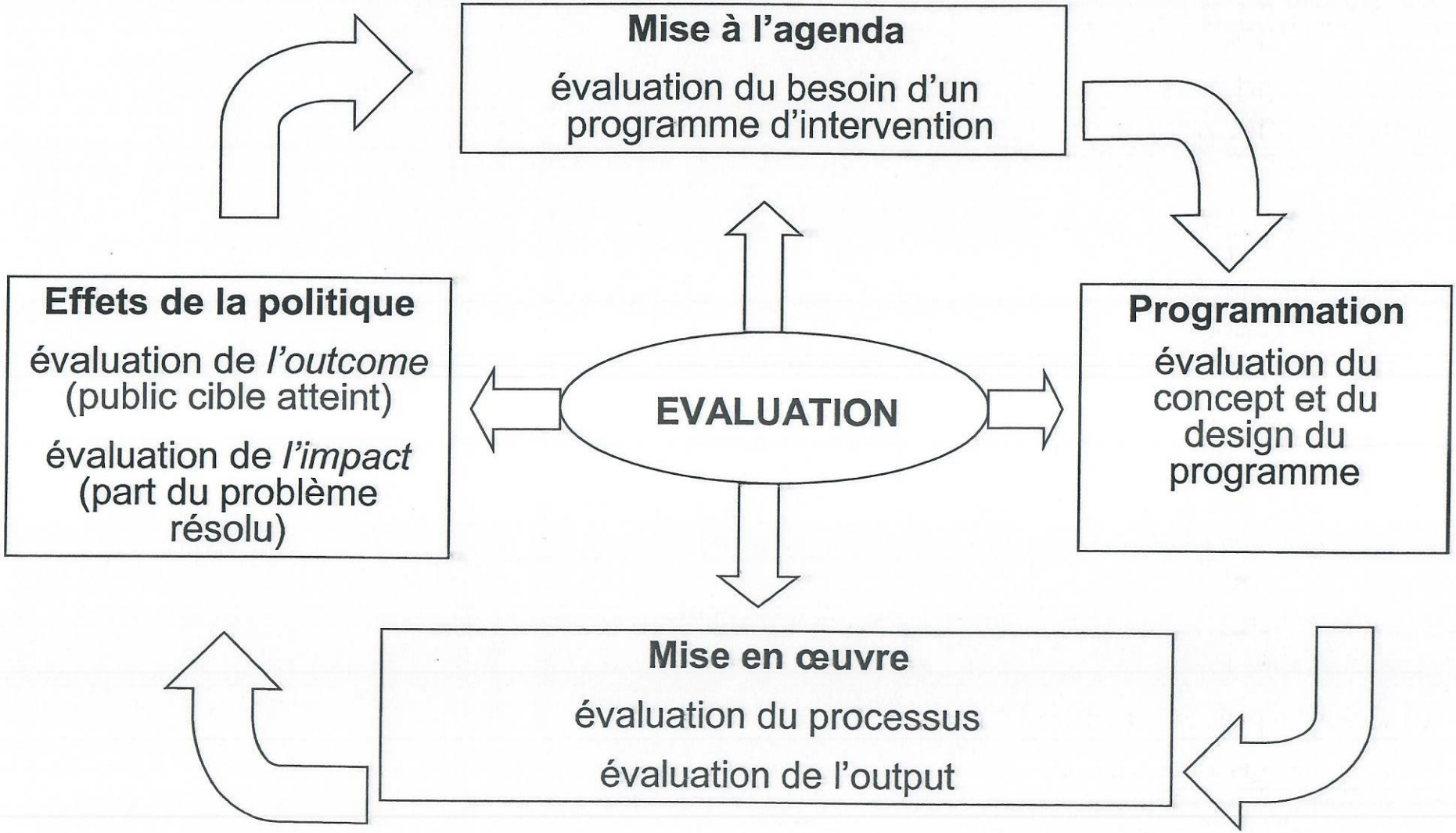

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Exemples d'objets d'évaluation

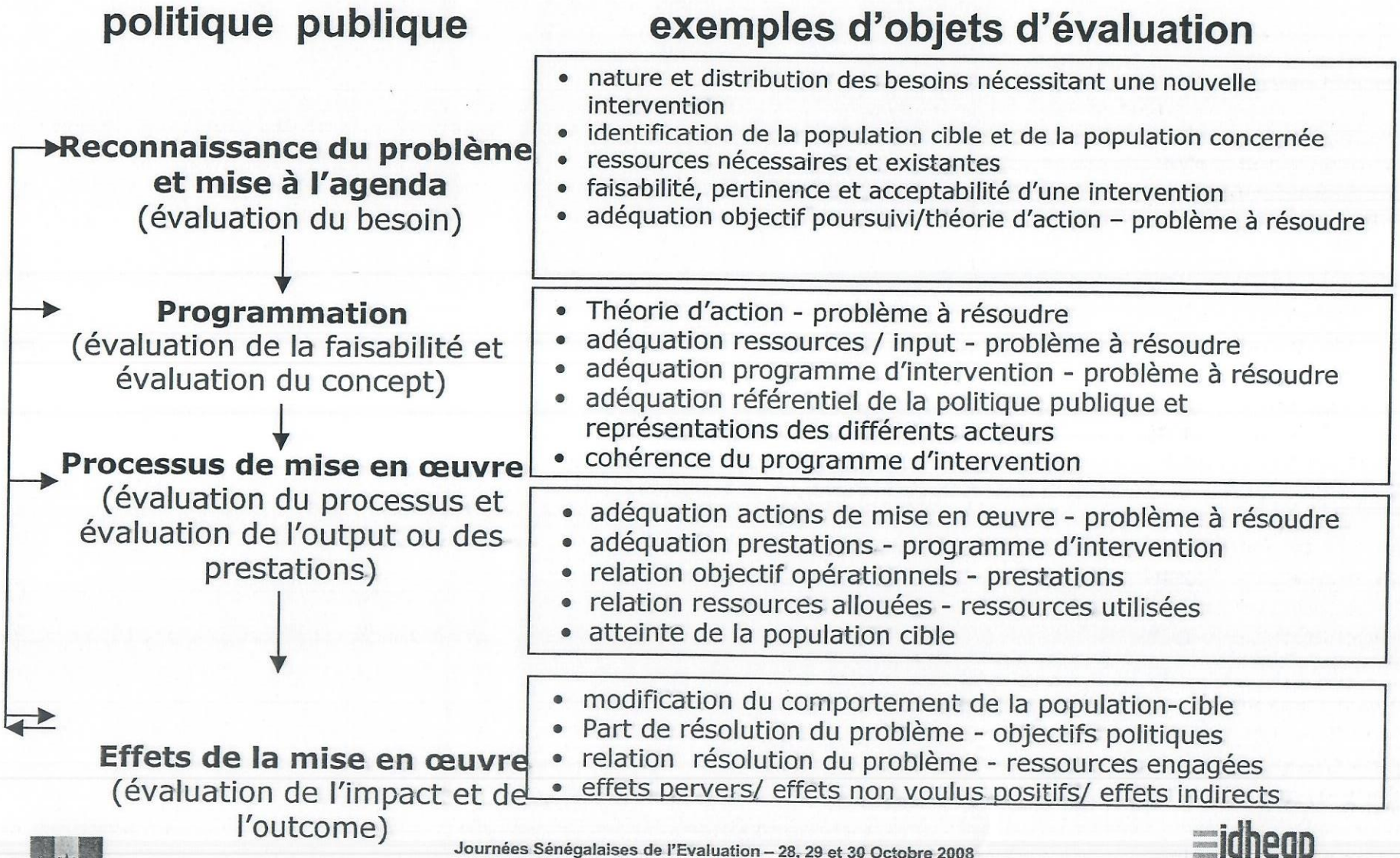

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Les moments de l'évaluation

- Evaluation prospective
- Evaluation concomitante
- Evaluation rétrospective

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Références pour l'évaluation

état idéal	-	état réel
objectif normatif	-	état réel
modèle exemplaire	-	cas réel

Adapté de Owen, J.M. (1999), p. 173

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

Les critères de l'évaluation

- Pertinence/cohérence/adéquation
- Effectivité
- Efficacité opérationnelle
- Efficience opérationnelle
- Impact sur le public cible
- Efficacité politique
- Efficience politique

idheap
Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration
Institut universitaire autonome
L'Université pour le service public

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BUSSMANN Walter; KLÖTI Ulrich, KNOEPFEL Peter (eds.) (1998). *Politiques publiques : Évaluation*, Paris : Economica. (Chapitre 5: pp.73-112)
- COSTA, J.P. (1993). *Droit et évaluation,* in *Revue Française d'administration publique*, N°66, Juin, pp.221-240.
- DELEAU, M.; NIOCHE J.P.; PENZ P.; POINSARD R. (1986). *Évaluer les politiques publiques: méthodologie, organisation, déontologie*, La documentation Française, pp.25-48.
- HORBER-PAPAZIAN, K.; KNÖPFEL, P. (1990). *Objet de l'évaluation: Essai d'identification à l'aide du concept de politique publique*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- KNOEPFEL P.; LARRUE C.; VARONE F.; (2001). *Analyse et pilotage des politiques publiques*. Helbing & Lichtenhahn.
- MENY, Y.; THOENIG, J-C. (1989). *Politiques publiques*, Paris: presse universitaire de France,
- (Chap. 4 "L'émergence des politiques publiques", p. 159-189, Chap. 7. "L'évaluation", pp.287-329)
- MONNIER, E. (1987). *Évaluations de l'action des pouvoirs publics: du projet au bilan*, Paris: Economica. (Première Partie: Évaluations: Origines et Genèse, p. 15-71)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- MULLER, P.; SUREL, Y. (1998). *L'analyse des politiques publiques*. Editions Monchrestien, E.J.A. Paris. ("Qu'est-ce qu'une politique publique?, pp. 13-33. "La genèse de l'action publique", pp.55-79).
- RANGEON, F. (1993). La notion d'évaluation, in; *L'évaluation dans l'administration*, Presses universitaires de France, pp.12-33.
- PERRET B. (2001), *L'évaluation des politiques publiques*, Paris, La Découverte, pp.7-31.
- RIEPER, O.; TOULEMONDE, J. (eds) (1997*). Politics and practices of Intergovernmental Evaluation*. New Brunswick NJ: Transaction Publishers.
- RIST, R. (ed) (1990). *Program Evaluation and the Management of Government*, London, Newbury Park CA : Sage. (Countries in the first Wave of evaluation development, pp.21-37).
- STRUENING, E.L.; GUTTENTAG, M. (1995). *Handbook of Evaluation research*, Beverly Hills/London: Sage publications, pp.101-139.
- VIVERET P. (1989). *L'évaluation des politiques et actions publiques*, Paris: la documentation Française, pp. 25-36.